

Communiqué

de Monseigneur Benoit RIVIERE, évêque d'Autun Dans le contexte de la pandémie du Covid-19

Avec l'entrée de notre pays dans une nouvelle phase de lutte contre le Covid-19, conformément à ce qui a été annoncé hier soir par le président de la République, et après avoir reçu aujourd'hui une lettre du président de la Conférence des Évêques de France, voici ce que je recommande à l'attention de tous dans notre diocèse.

Nous devons absolument modifier radicalement, vous le savez, de nombreux comportements afin d'éviter la propagation du virus ; je n'insiste pas sur ces nouvelles mesures et contraintes sanitaires. Je suis personnellement touché et encouragé par les multiples délicatesses qui vont dans ce sens. Par exemple, j'admire la façon dont chacun se soucie des autres et adapte son travail en fonction du bien commun, notamment en se concertant, et s'adaptant grâce aux moyens du numérique.

Vivre la prière et les sacrements

Les églises continuent actuellement d'être ouvertes pour la prière personnelle. Aucune messe dominicale, de semaine, de funérailles, avec une assemblée, de quelque taille que ce soit, ne doit être célébrée. Cependant, les funérailles peuvent y être célébrées sans eucharistie, et avec un nombre de personnes inférieur à vingt. Une absoute sera possible directement au cimetière ou au crématorium. Je souhaite que des célébrations eucharistiques pour les défunts soient prévues dès la fin des mesures en cours.

Baptêmes, mariages, confirmations, professions de foi, premières communions, sont à reporter. A l'intérieur des monastères, l'eucharistie sera célébrée autant que possible ; il convient impérativement que ce soit sans aucune personne étrangère à la communauté. Le sacrement de la réconciliation doit se célébrer dans des lieux qui permettent un mètre de distance et de ne pas se tenir face à face.

Nous voulons rester unis aux personnes âgées, malades, isolées. En cas de nécessité, la visite à ces personnes peut se faire mais dans le respect des gestes barrières ; on se munira pour ce faire de l'attestation de déplacement dérogatoire. Les visites et les célébrations dans les EHPAD, maisons de retraite et au centre pénitentiaire sont suspendues.

En diocèse, gardons le contact

L'accueil téléphonique de l'évêché est maintenu du lundi au vendredi de 9h à midi et de 14h à 18h.

L'accueil téléphonique de la Maison diocésaine est maintenu du lundi au vendredi de 9h à midi et de 14h à 17h.

Dès cette semaine, le site internet diocésain (<http://autun.catholique.fr/>), relayé par sa page Facebook, et son fil Twitter permettront de garder le lien entre nous. Le site proposera des rendez-vous hebdomadaires réguliers. A la manière des écoliers qui vivent « l'école à la maison », ces propositions à vivre en famille seront créées spécialement par des forces vives du diocèse. Elles seront donc « made in Saône-et-Loire », conçues au plus près des équipes locales.

Ainsi, le service diocésain de la catéchèse et de l'éveil à la foi, celui de l'aumônerie des collèges et des lycées, et d'autres services, travaillent des vidéos, des pistes de prière, découvertes et parcours bibliques, ateliers pratiques à réaliser chez soi. Ces parcours inédits mis en ligne s'inscrivent naturellement dans notre grande marche vers Pâques. Ils ne remplacent pas, bien sûr, le contact direct, mais manifestent à leur façon que la vie catéchétique se poursuit, de même que la préparation aux sacrements et surtout, qu'il est possible de grandir dans la foi en toutes circonstances.

Les rendez-vous sur le site du diocèse

Lundi

Je m'adresserai à vous pour commencer la semaine

Mercredi

Une séance de catéchèse à la maison

Une séance d'éveil à la foi à la maison

Vendredi

Le défi du vendredi avec les jeunes de l'aumônerie

Pour les enfants le dimanche

Le site donnera régulièrement des informations sur les événements qui pourront être programmés ou reprogrammés, en particulier touchant les liturgies de la Semaine Sainte. L'annuaire diocésain en ligne permet à chacun de connaître l'adresse mail ou le numéro de téléphone d'un frère ou d'une sœur dans la mission en Saône-et-Loire. Les paroisses déploient par ailleurs une ingéniosité incroyable pour rendre accessibles les messes via des vidéos, des prières, de quoi nourrir la communion spirituelle entre tous !

Au-delà des chiffres de la pandémie, les malades ont aujourd'hui des visages proches de nous, parfois même nous les connaissons. Je vous invite, en ces temps d'épreuve, à vous tourner vers la Vierge Marie là où vous êtes, à l'écoute des cloches de nos églises et chapelles, pour la prière si essentielle de l'Angélus.

+ Benoît RIVIERE

En la fête de Saint Patrick, le 17 mars 2020